



Dossier pédagogique

Salles 18^e siècle



MUSÉE  ART & HISTOIRE

LE 18^e SIÈCLE DANS LES COLLECTIONS DU MUSÉE



En octobre 2024, le **MUSÉE ART & HISTOIRE** a ouvert trois belles salles consacrées au 18^e siècle dans nos régions. Elles témoignent des nombreux changements qui caractérisent cette période.

Le 18^e siècle marque, en effet, un tournant important, dans toute l'Europe, avec le développement de la philosophie des Lumières.

La « Raison » va désormais transformer la manière de penser la société, la religion, le rapport à la nature et aux sciences, la vision du monde et des colonies. Elle jette surtout les bases des transformations politiques en Europe qui mèneront à la Révolution française et à la société du 19^e siècle.

Quatre thèmes sont abordés dans ce dossier pédagogique :

- la société du 18^e siècle,
- les Lumières et la religion,
- le développement technique et scientifique,
- le commerce mondial et la colonisation.

Ce dossier a pour but de découvrir les objets autrement, non seulement comme des œuvres d'art, mais également comme témoins privilégiés pour comprendre cette période. Ils y sont d'ailleurs confrontés à des textes contemporains de différents types : pamphlets, articles scientifiques, essais, livres de voyages et même recettes de cuisine. Chacun d'entre eux est doté d'un bref commentaire afin d'en connaître le contexte.

Ce dossier s'adresse en particulier aux professeurs d'histoire du secondaire afin de proposer une nouvelle façon d'aborder la matière vue en classe. Il sera, néanmoins, aussi bien utile à tous les visiteurs qui voudraient approfondir la découverte des collections du musée.



LA SOCIÉTÉ DU 18^e SIÈCLE

Le 18^e siècle, avant 1789, est encore une société d'Ancien Régime marquée par l'absolutisme. Le roi, supposé avoir reçu son pouvoir de Dieu, détient tous les droits. Il dispose du pouvoir législatif et exécutif et ne doit rendre compte à aucun organe judiciaire. Ce qu'il décide est considéré comme juste et irrévocable.

À cette époque, les Anciens Pays-Bas, sous la coupe de l'Empire des Habsbourg d'Autriche depuis 1715, évolue vers un régime de despotisme éclairé. Dans cette doctrine, plus proche des idées des philosophes des Lumières et plus sensible aux besoins du peuple, le monarque conserve néanmoins la mainmise sur tous les pouvoirs.



OBJET



Allégorie de l'avènement de Joseph II, biscuit de porcelaine, Manufacture de porcelaine de Tournai, vers 1780

Cette statue est une allégorie de l'avènement de l'empereur d'Autriche Joseph II (règne 1765-1790) qui succède à l'impératrice Marie-Thérèse. Celle-ci est d'ailleurs représentée en médaillon au-dessus de Joseph II, surmontée par l'aigle et la couronne impériale symbole de l'Empire d'Autriche. De part et d'autre de Joseph II, deux allégories symbolisent le pouvoir et la victoire. La pyramide à l'arrière-plan fait peut-être référence à la franc-maçonnerie dont Joseph II a mis les loges sous contrôle de l'État, en créant notamment une grande loge impériale. Cette mainmise de l'État se fait aussi sur toutes les institutions religieuses. Il a la volonté de séculariser le rôle de l'Église. À l'arrière, un homme couché symbolise l'Escaut qui a fait l'objet d'un conflit entre Joseph II et les Provinces-Unies (actuels Pays-Bas), à cause du blocus du fleuve imposé par ce pays.

Depuis le Moyen Âge, la société est divisée en trois états : la noblesse, le clergé et le peuple, appelé Tiers-État, qui compte 95 % de la population. Le souverain, la noblesse et le clergé se partagent tous les privilèges et le reste de la population ne dispose d'aucun droit politique. Le contraste entre les niveaux de vie est très important : la plupart des nobles et des membres du clergé vivent dans l'opulence, entourés d'objets très luxueux dont l'utilité pouvait paraître dérisoire pour la plus grande marge de la population.

DOCUMENT

SIEYÈS, Emmanuel-Joseph, *Qu'est-ce que le Tiers-État ?*, 1789, p. 2, 8

Qu'est-ce que le Tiers-État ?

Le plan de cet écrit est assez simple. Nous avons trois questions à nous faire.

1 Qu'est-ce que le Tiers-État ? Tout.*

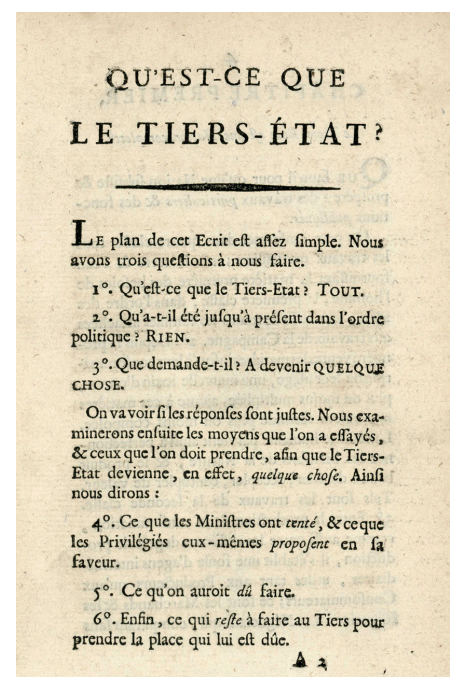
2 Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique ? Rien.*

3 Que demande-t-il ? À y devenir une chose. (...)*

Les fonctions publiques peuvent également, dans l'état actuel, se ranger toutes sous quatre dénominations connues, l'Épée, la Robe, l'Église et l'Administration. Il serait superflu de les parcourir en détails pour faire voir que le Tiers-État y forme partout les dix-neuvièmes, avec cette différence, qu'il est chargé de tout ce qu'il y a de vraiment pénible, de tous les soins que l'Ordre privilégié refuse d'y remplir. Les places lucratives et honorifiques seules y sont occupées par les Membres de l'Ordre privilégié (...).

(L'État) le plus mal ordonné serait celui où non seulement des particuliers isolés, mais une classe entière de Citoyens mettrait sa gloire à rester immobile au milieu du mouvement général, et saurait consommer la meilleure part du produit, sans avoir concouru en rien à la faire naître. Une telle classe est assurément étrangère à la Nation par sa fainéantise.

Ce pamphlet a été publié en 1789 à l'occasion de la convocation des États Généraux par Louis XVI. Écrit par Emmanuel-Joseph Sieyès dit aussi "Abbé Sieyès" (1748-1836), il dénonce la situation du Tiers-État et les conditions de vie misérables du peuple : ils travaillent dur et contribuent à la richesse économique du monarque, de la noblesse et de l'Église, mais n'obtiennent que peu en retour. Il veut également supprimer les privilèges de la noblesse et du clergé ainsi que tous leurs droits politiques. Ce pamphlet a joué un rôle important dans le déclenchement de la Révolution française.



La noblesse dénoncée par Sieyès vit dans l'opulence et l'oisiveté. En témoignent les nombreux objets présentés dans les salles qui n'ont pu se conserver que parce qu'ils étaient faits en matériaux précieux...

OBJETS



Robe à la française, soie, France (?), 1730-1750

La richesse est particulièrement visible dans les vêtements, dont les plus précieux sont parvenus jusqu'à nous. Même les hommes portent des vestes en velours de soie, richement brodées de fils d'or. Comme les femmes avec les robes à panier en vogue à cette époque, ils ne peuvent pas travailler avec des habits aussi précieux et délicats qu'encombrants. Ceux-ci témoignent avant tout de leur richesse, de la place qu'ils occupent dans la société et, surtout, de leur oisiveté.

Habit d'homme : soie et broderie, France (?), vers 1780



Un homme de qualité ne fume pas : il prise le tabac. Celui-ci est contenu dans des petites boîtes précieuses en porcelaine, souvent offertes en cadeau. Celle-ci présente, sur le côté et sur l'intérieur du couvercle, des carlins, des petits chiens de compagnie dont la race, originaire de Chine, serait arrivée en Europe suite au développement des relations commerciales dès le 17^e siècle. Les carlins étaient fort appréciés à l'époque dans les grandes cours européennes.

Boîte décorée de carlins, porcelaine dure, or, Manufacture de porcelaine de Meissen, 1750-1760

Les nobles se rassemblaient souvent dans des salons de quelques riches dames pour discuter des nouvelles idées philosophiques et des dernières trouvailles scientifiques autour d'une tasse de café ou de thé. Ces boissons encore très chères étaient particulièrement appréciées à cette époque. Les services à café qui apparaissent au 18^e siècle témoignent aussi de l'importance du breuvage, comme cette tasse aux armes de Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas à l'époque autrichienne, en fine porcelaine directement venue de Chine (voir chapitre consacré au commerce mondial).

Coupe et soucoupe avec les armoiries de Charles-Alexandre de Lorraine, porcelaine, production dite « Chine de Commande », Chine, vers 1760



OBJETS

Vauban montre les difficultés du peuple à se nourrir correctement, ce qui contraste avec les objets de vaisselle utilisés par la noblesse et le haut clergé. Ces services sont non seulement très onéreux mais ils témoignent également d'une diversité d'aliments et de préparations culinaires largement hors de portée de la grande majorité de la population. Cette tasse à deux anses dans sa sous-tasse profonde, appelée « gobelet à la Reine », est sans doute destinée à boire du chocolat. À l'origine, cette boisson, très chère, est surtout destinée aux malades pour lutter contre la fièvre, la dépression et... les effets de l'alcool ! Ce type de tasse est aussi appelé « trembleuse » car la sous-tasse profonde permet de

bien maintenir la tasse même si elle est portée par une personne faible et prise de tremblement. Cette tasse fait partie du *Service aux Oiseaux de Buffon* commandé par le duc d'Orléans à la manufacture de porcelaine tendre de Tournai. Il se composait de 1593 pièces, ce qui est assez exceptionnel car la plupart des grands services comprenaient de 300 à 700 pièces. On y trouve quelques 280 assiettes et 300 tasses de différentes sortes pour pouvoir inviter de nombreuses personnes mais aussi quantité de plats à vocations diverses,

sucriers, théières, coquetiers, pots à glace,... témoins d'une cuisine raffinée. Une facture conservée donne le coût du service, soit 60.148 livres françaises. Cette somme énorme en comparaison avec le prix des denrées et de salaires (voir tableau) n'a d'ailleurs jamais été totalement honorée.



Service du duc d'Orléans : gobelet à la Reine, porcelaine tendre, Manufacture de porcelaine de Tournai, 1787-1792

Tableaux de prix moyens en France (département de la Loire) au 18^e siècle (source R. Faure, Economie, revenus et prix au XVIII^e siècle en Forez : <http://forezhistoire.free.fr/images/92-Faure-CVDF-Economie-18e-2011.pdf>)

(1 livre = 20 sols)

2 livres de pain (plus ou moins 1 kilo) = 4 à 8 sols

2 livres de sucre = 30 sols, soit 1 livre et 10 sols

1 livre de beurre = 6 à 8 sols

2 livres de café = 36 livres, soit 1 livre et 16 sols

Salaire moyen d'un ouvrier agricole par jour : 7 sols

Salaire moyen d'un maçon par jour : 18 sols

Salaire moyen d'un domestique par an : 60 livres

GILLIERS, J., *Le cannameliste français ou nouvelle instruction pour ceux qui désirent apprendre l'office*, Nancy-Paris, 1768, p. 37-38, 25 (orthographe actualisée)

Chocolat avec odeur. Pesez quatre livres de cette pâte (amandes de chocolat torréfiées, réduites en pâte avec un peu de sucre) (...) et y incorporez (...) trois livres de sucre fin en poudre (...) vous y ajouterez une poudre composée de dix-huit gousses de vanille, d'une dragme et demie de cannelle, de huit clous de girofles, de deux grains d'ambre gris, si vous en voulez mettre.

Quand on aura mêlé exactement le tout ensemble, on lèvera la pâte de dessus la pierre, et l'on formera des pains, tablettes, ou rouleaux, de la grandeur, et de la figure que l'on voudra (...). Manière de le préparer en boisson. Faire bouillir de l'eau, lorsqu'elle sera bien bouillante, prenez une once (28 gr.) de chocolat que vous aurez bien râpé pour chaque tasse d'eau ; mettre le chocolat dans la chocolatière, et y verser votre eau bouillante dessus ; laissez bouillir votre chocolat deux ou trois bouillons, alors éloignez-le un peu du feu, pour le laisser mitonner pendant

un quart-d'heure, en le remuant avec votre moulinet pour achever de le dissoudre : quand on est prêt à le servir, on continue après l'avoir ôté du feu, jusqu'à ce qu'on l'ai fait bien mousser ; on verse de cette mousse dans la tasse, et on achève de la remplir du reste de votre chocolat (...). Le chocolat au lait se fait de la même manière, au lieu d'eau, comme j'ai dit ci-dessus, vous vous servez de lait que vous faites bouillir (...).

Joseph Gilliers (16...- 1758) fut chef d'office à la cour du roi Stanislas de Pologne, réputé pour des dépenses très importantes en cuisine, et dans différentes cours princières. Le mot « Cannaméliste » est issu de la cannamelle, ancien nom de la canne à sucre. Le cannaméliste est donc celui qui travaille le sucre, soit un confiseur. Joseph Gilliers était aussi distillateur et confectionnait des alcools et eaux-de-vie.

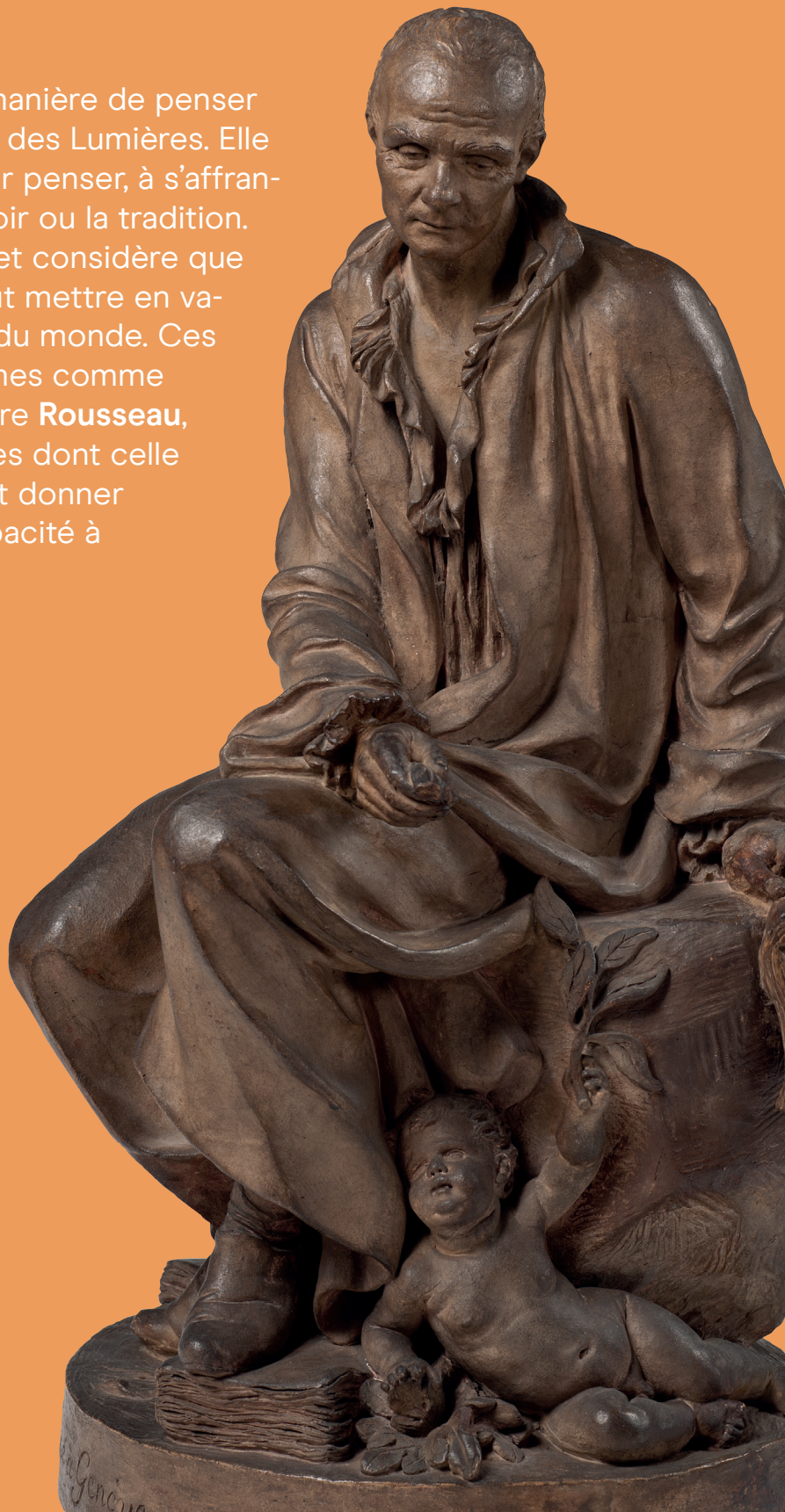
N'hésitez pas à expérimenter la recette!



Chocolatière, argent et bois noirci,
Mons, 1773

LES LUMIÈRES ET LA RELIGION

Au 18^e siècle apparaît une nouvelle manière de penser l'homme et la société : la philosophie des Lumières. Elle incite l'homme à utiliser la raison pour penser, à s'affranchir des idées imposées par le pouvoir ou la tradition. Elle refuse la toute-puissance du roi et considère que son autorité doit être limitée. Elle veut mettre en valeur les sciences et la connaissance du monde. Ces idées développées par des philosophes comme **Kant, Voltaire, Montesquieu** ou encore **Rousseau**, sont propagées par les encyclopédies dont celle de **Diderot et d'Alembert**, qui veulent donner une connaissance globale et une capacité à réfléchir.



Modèle pour un monument à Jean-Jacques Rousseau, J.R.N. Lucas de Montigny, terre cuite , 1790

DOCUMENTS

KANT, E., *Réponse à la question : qu'est-ce que les « Lumières » ?*, 1784

Qu'est-ce que les « Lumières » ? La sortie de l'homme de sa « minorité », dont il est lui-même responsable. « Minorité » c'est-à-dire incapacité de se servir de son entendement sans la direction d'autrui, « minorité » dont il est lui-même responsable, puisque la cause en réside non dans un défaut de l'entendement, mais dans un manque de décision et de courage de s'en servir sans la direction d'autrui. (...) Or, pour ces « Lumières », il n'est rien requis d'autre que la liberté (...) celle de faire un usage (...) de sa raison, dans tous les domaines.

Autorité politique, dans DIDEROT et d'ALEMBERT, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts des Lettres et des Métiers*, t.1, Paris, 1751, p. 898.

Aucun homme n'a reçu de la nature le droit de commander aux autres. La liberté est un présent du ciel, et chaque individu de la même espèce a le droit d'en jouir aussitôt qu'il jouit de la raison (...). Toute autre autorité vient d'une autre origine que la nature. Qu'on examine bien et on la fera toujours remonter à l'une de ces deux sources : ou la force et la violence de celui qui s'en est emparé, ou le consentement de ceux qui s'y sont soumis par un contrat fait ou supposé entre eux et à qui ils ont déferé l'autorité (...).

La puissance qui vient du consentement des peuples suppose nécessairement des conditions qui en rendent l'usage

légitime utile à la société, avantageux à la république, et qui la fixent et la restreignent entre des limites ; car l'homme ne peut ni ne doit se donner entièrement et sans réserve à un autre homme, parce qu'il a un maître supérieur au-dessus de tout, à qui il appartient tout entier. C'est Dieu dont le pouvoir est toujours immédiat sur la créature, maître aussi jaloux qu'absolu, qui ne perd jamais de ses droits et ne les communique point. Il permet pour le bien commun et le maintien de la société que les hommes établissent entre eux un ordre de subordination, qu'ils obéissent à l'un d'eux ; mais il veut que ce soit par raison et avec mesure, et non pas aveuglément et sans réserve, afin que la créature ne s'arroge pas les droits du créateur. Toute autre soumission est le véritable d'idolâtrie (...).

Le prince tient de ses sujets mêmes l'autorité qu'il a sur eux ; et cette autorité est bornée par les lois de la nature et de l'État... Le prince ne peut donc disposer de son pouvoir et de ses sujets sans le consentement de la nation et indépendamment du choix marqué par le contrat de soumission...

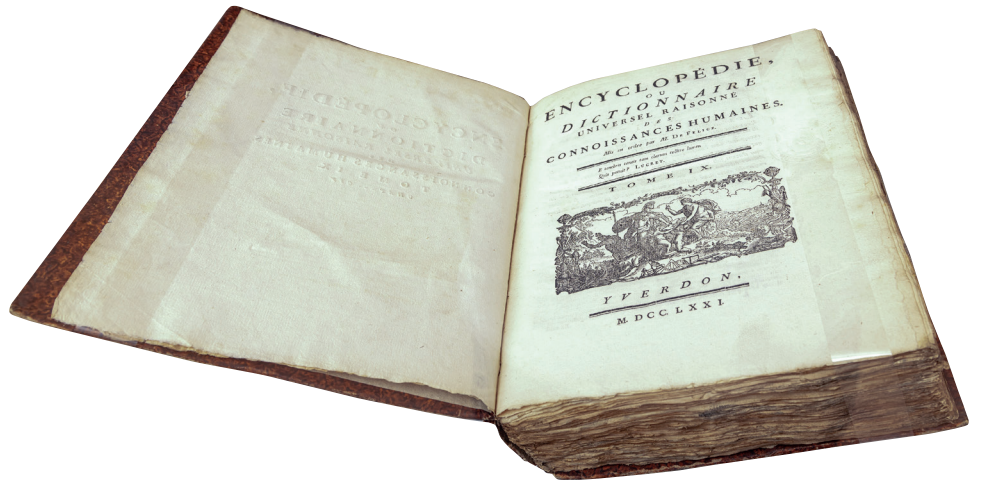


Écritoire, porcelaine dure, Manufacture de porcelaine de Höchst, 1770-1800

Les scientifiques et les philosophes éclairés considèrent la liberté d'expression comme une valeur fondamentale. Dans les régions catholiques, beaucoup de leurs écrits seront dès lors interdits en raison de leur « impiété ». Il sera plus facile de les publier dans les régions protestantes, comme Amsterdam et Genève, nettement plus tolérantes.

OBJETS

L'*Encyclopédie ou dictionnaire universel raisonné des connaissances humaines* de Fortunato Bartolomeo De Felice (1723-1789) a été publiée de 1770 à 1780. Elle rassemble les découvertes et connaissances, influencées par les Lumières. Elle est également appelée *Encyclopédie protestante* ou *Encyclopédie d'Yverdon* (lieu d'édition en Suisse), car elle est guidée par la religion protestante et ses valeurs de liberté d'expression en contraste avec la religion catholique qui impose plus de restrictions sur ce type d'ouvrage. Elle a connu une large diffusion dans le Nord de l'Europe.



F.B. De Félice (dir.), *Encyclopédie ou dictionnaire universel raisonné des connaissances humaines*, t. I, papier, cuir, Yverdon, 1770

DOCUMENT

DE FÉLICE, F.B., *Encyclopédie ou dictionnaire universel raisonné des connaissances humaines*, t. I, 1770-1780, introduction p. viii-x

Il faut avouer qu'il serait de la plus grande utilité de trouver réunies dans un seul livre, les principales découvertes de l'esprit humain, les principes des Sciences & des Arts, les pratiques les mieux choisies, les plus heureuses, pour la conservation, les nécessités & les agréments de la vie. On gagnerait par-là un temps bien précieux, qui pourrait plus utilement être employé à faire de nouvelles recherches, & épargnerait en même temps des frais très considérables pour l'achat d'une infinité de livres, dans lesquels toutes ces diverses connaissances sont dispersées. (...)

La Religion que nous professons, le Gouvernement sous lequel nous avons le bonheur de vivre, nous permettent de tracer librement le tableau des connaissances humaines, tel qu'il est, sans consulter d'autres lois, que celles qu'imposent l'estime pour le vrai, l'amour pour le bien; en un mot les lumières d'une raison éclairée, sans craindre d'être opprimés par ce pouvoir aussi monstrueux que redoutable, dont l'ignorance, le fanatisme, la superstition, l'orgueil, l'avarice & la cruauté se servent pour étouffer la vérité ou en arrêter les progrès (...).

Le grand Art donc d'un Auteur de Dictionnaire Philosophique, consiste à s'approcher, autant qu'il peut, de la manière de penser la plus reçue par les personnes éclairées, par les Auteurs qui ont consacré avec

le plus de succès leur temps et leurs talents à la découverte des vérités, dont le tableau doit faire le sujet du Dictionnaire. Un bon Dictionnaire Philosophique sera par conséquent celui d'un Auteur, qui possédant sa matière à fond, en disposera les articles par ordre alphabétique, en exposera les idées les plus justes, les plus conformes à ce que les plus grands hommes en ont pensé. C'est par là même que la connaissance des véritables sources fait le fond principal d'un Auteur d'un Dictionnaire; & elle doit être accompagnée d'un goût fin, d'un jugement solide. Puiser dans d'excellentes sources sans goût & sans jugement; ou être fourni de goût & de jugement, & manquer des véritables sources, on ne sera jamais en état de faire un bon Dictionnaire (...).

Alors que le protestantisme prône la sobriété et la foi individuelle, l'Église catholique, dans l'esprit de la Contre-Réforme, cherche à consolider sa présence et sa puissance, notamment au travers des œuvres d'art. De nombreux artistes encore inspirés par le style baroque et rococo vont être appelés pour magnifier les églises par des sculptures et du mobilier.

OBJETS

Cette sculpture en terre cuite, représentant Saint André, est un modèle pour une statue monumentale en bois destinée à orner un autel d'église. Elle a été réalisée par Walter Pompe, élève de Rubens, connu comme un des sculpteurs les plus importants à Anvers. Walter Pompe a participé à l'embellissement de nombreuses églises paroissiales de la région.

Walter Pompe, Saint André, terre cuite, Anvers, 1773



Le culte des saints et les miracles occupent toujours une place importante dans l'Église catholique et sa liturgie, comme le montre ce voile de bénédiction en dentelle de Bruxelles. On y voit sainte Hélène, la mère de l'empereur Constantin (4e siècle), agenouillée et tenant la sainte Croix sous son bras gauche. D'après la tradition, elle aurait retrouvé la croix



Voile de bénédiction, dentelle, lin, Bruxelles, 1720

du Christ lors d'un pèlerinage à Jérusalem et l'aurait apportée à Constantinople. Ce type de voile est destiné à recouvrir le calice, symbole du sang du Christ, jusqu'à l'offrande. Réalisé en fine dentelle, il témoigne de la richesse de l'église qui le possédait.



Le calice est le récipient dans lequel le prêtre boit le vin consacré lors de l'eucharistie, moment important dans l'office religieux catholique qui célèbre le sacrifice du Christ. Il est orné aux

armes du prince-évêque de Liège Constantin François de Hoensbroeck témoignant ainsi de la puissance et de la richesse de l'institution mais également de la personne du prince-évêque.

Calice aux armes du prince-évêque de Liège Constantin François de Hoensbroeck, argent, Henrotay, Liège, 1789

Les philosophes des Lumières ne s'opposent pas à la religion mais à ses dérives, notamment autoritaires. Pour eux, la foi ne peut pas être aveugle : elle doit se vivre en accord avec la raison.

DOCUMENTS

Adorer, honorer, révéler, dans DIDEROT et d'ALEMBERT, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts des Lettres et des Métiers*, t. 1, Paris, 1751, p. 144

Adorer, honorer, révéler : ces trois verbes s'emploient également pour le culte de religion et le culte civil. Dans le culte de re-

ligion, on adore Dieu, on honore les Saints, on révère les reliques et les images. Dans le culte civil, on adore une maîtresse, on honore les honnêtes gens, on révère les personnes illustres et celles d'un mérite distingué. En fait de religion, adorer c'est rendre à l'être suprême un culte de dépendance et d'obéissance (...). Dans le style profane, on adore en se

dévouant entièrement au service de ce qu'on aime et en admirant jusqu'à ses défauts (...). La manière d'adorer le vrai Dieu ne doit jamais s'écarter de la raison, parce que Dieu est l'auteur de la raison et qu'il a voulu qu'on s'en servit même dans les jugements de ce qu'il convient de faire ou ne pas faire à son égard.

La raison va pousser certains philosophes des Lumières à prendre leurs distances par rapport à certains aspects de la religion catholique comme l'importance accordée aux miracles. Ils argumentent d'ailleurs que la plupart d'entre eux ne sont que des phénomènes naturels, explicables par la raison.

VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique portatif*, t. 6, Genève, 1764, p. 207

Miracle (...). Pourquoi Dieu ferait-il un miracle ? Pour venir à bout d'un certain dessein sur quelques êtres vivants ! Il dirait donc : je n'ai pu parvenir par la fabrique de l'univers, par mes décrets divins, par mes lois éternelles, à remplir un certain dessein ; je vais changer mes éternelles idées, mes lois immuables, pour tâcher d'exécuter ce que je n'ai pu faire par elles. Ce serait un aveu de sa faiblesse, et non de sa puissance ; ce serait, ce semble, dans lui la plus inconcevable contradiction. Ainsi donc, oser supposer à Dieu des miracles, c'est réellement l'insulter (si des hommes peuvent insulter Dieu). C'est lui dire : Vous êtes un être faible et inconséquent. Il est donc absurde de croire des miracles, c'est déshonorer en quelque sorte la Divinité.

Après avoir collaboré un temps avec Diderot et d'Alembert pour l'*Encyclopédie*, Voltaire (1695-1778) décide d'écrire un dictionnaire plus petit condensant l'essentiel de ses idées philosophiques et religieuses. Cet ouvrage va faire scandale et sera mis à l'index par Rome.

Buste de Voltaire, biscuit de porcelaine, Manufacture de porcelaine de Tournai, 1765-75



SCIENCES ET TECHNOLOGIE

Les recherches scientifiques et les progrès technologiques ne cessent de se développer au 18^e siècle. Ces recherches déjà bien existantes auparavant avec, pour le 17^e siècle, des scientifiques de renom, comme Isaac Newton ou Christian Huygens, se spécialisent davantage (chimie, physique, mathématiques, zoologie, botanique, philosophie, histoire,...). Elles sont aussi mieux connues du grand public grâce aux salons, académies et sociétés savantes ainsi qu'aux encyclopédies des philosophes des Lumières. La science permet également de développer de nouveaux instruments qui aboutira à une mécanisation progressive des métiers et pratiques artisanales. La révolution industrielle est en route...



Pendule squelette révolutionnaire,
L. Ridel (horloger) et J. Coteau
(émailleur), marbre blanc, bronze
doré et émaillé, Paris, 1796



Toile de Jouy, coton imprimé,
France (?), vers 1778

La toile de Jouy, dont le nom est issu du premier lieu de fabrication de ces nouvelles toiles à Jouy-en-Josas (Île-de-France), est un coton imprimé inspiré des Indiennes. Ces tissus originaires d'Inde sont arrivés en Europe au 17^e siècle suite au développement des relations commerciales avec la création des grandes Compagnies maritimes. Ils étaient fort appréciés car le coton était bien plus agréable à porter que le lin ou la laine. De nouvelles techniques permettaient également d'y imprimer des motifs en bleu indigo ou en rouge garance. Ces tissus constituaient une fameuse concurrence pour les productions européennes, en raison de la main-d'œuvre indienne moins bien payée voire exploitée par les entrepreneurs et donc nettement moins chère. On s'employa donc à abaisser le prix de la production

en utilisant des fileuses et des métiers à tisser mécaniques.

L'invention de la navette volante par John Kay en 1733 a permis de produire des tissus plus larges et sans coutures. Le filage sera également automatisé avec la *Spinning Jenny* de James Haergreaves, brevetée en 1770, et la *Mule-Jenny* de Samuel Crompton en 1779 (arrivée clandestinement à Gand, depuis Manchester, en 1798). Une centaine de fileuses seront alors remplacées par une machine supervisée par un seul ouvrier. De nombreux emplois disparaissent, remplacés par une main-d'œuvre moins nombreuse, peu qualifiée et sous-payée. Des protestations auront lieu mais le temps du tisserand et du fileur à main est définitivement révolu...

Les tissus imprimés vont être utilisés pour la décoration mais aussi pour faire des habits plus simples et meilleur marché. On en fabriquait dans la manufacture de Jouy mais également dans les Anciens Pays-Bas, comme dans le domaine de Charles de Lorraine à Tervuren où on trouvait également d'autres manufactures comme l'impression de papiers peints, le tissage et l'impression sur coton, la décoration de porcelaine...



Assiette du *Service au Lion jaune*, porcelaine dure, Manufacture de porcelaine de Meissen, vers 1730

C'est en 1708, à Meissen, en Saxe, qu'on parvient pour la première fois à produire de la porcelaine dure. Jusque-là la Chine, la Corée et le Japon avaient pu garder le secret de la pâte mais la découverte d'un gisement de kaolin associée à des recherches chimiques a permis à l'Europe d'en produire également et d'ainsi concurrencer les importations chinoises et japonaises. Les premières productions seront d'ailleurs encore largement influencées par les décors orientaux. Cette assiette issue du *Service au Lion jaune* en est un bel exemple : le lion oriental dans un décor asymétrique laissant des zones non décorées est inspiré des décors de la porcelaine Imari du Japon. Par la suite, les décors seront davantage inspirés de modèles européens. Les expérimentations scientifiques sur les oxydes et la température des fours vont permettre le développement de décors colorés de grande qualité.

Cette écuelle à bouillon a été produite dans la manufacture de Tournai, créée en 1750 avec le soutien de Marie-Thérèse d'Autriche. Elle est faite en porcelaine tendre c'est-à-dire qu'elle ne contient pas de kaolin. Elle fait partie du service aux oiseaux de Buffon commandé par le Prince d'Orléans (voir chapitre sur la société). Le décor est particulièrement remarquable. Il n'est pas illustré d'oiseaux fantaisistes comme c'était le cas auparavant, mais il s'inspire du livre *Histoire naturelle* de Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon, un naturaliste qui y décrit de façon très scientifique de très nombreux oiseaux et leur comportement. Le nom de tous ces oiseaux représentés sur les différentes pièces du service y sont indiqués en-dessous. Ils témoignent de cet intérêt scientifique qui touche également la noblesse.

BUFFON, Georges-Louis Leclerc, *Histoire naturelle générale et particulière*, 18, *Histoire naturelle des oiseaux*, 3, Paris, 1775, p. 191.

L'étourneau du cap de Bonne-Espérance ou L'étourneau-pie. J'ai donné à cet oiseau d'Afrique le nom d'étourneau-pie, parce qu'il m'a paru avoir plus de rapport, quant à sa forme totale, avec notre étourneau, qu'avec aucune autre espèce, et parce que le noir et le blanc qui sont les seules couleurs de son plumage, y sont distribuées à peu près comme dans le plumage de la pie. S'il n'avait pas le bec plus gros et plus long que notre étourneau d'Europe, on pourrait le regarder comme une de ses variétés, d'autant plus que notre étourneau se retrouve au cap de Bonne-Espérance ; cette variété se rapporterait naturellement à

celle dont j'ai fait mention ci-dessus, et où le noir et le blanc sont distribués par grandes taches. La plus remarquable et celle qui caractérise le plus la physiologie de cet oiseau, c'est une tache blanche plus grande, de forme ronde, située de chaque côté de la tête, sur laquelle l'œil paraît placé presque en entier, et qui se prolongeant en pointe par devant jusqu'à la base du bec, a par derrière une espèce d'appendice variée de noir qui descend le long du cou (...).

Ce texte décrit un des oiseaux représentés sur l'écuelle. Il témoigne d'une observation minutieuse avec comparaison avec d'autres sous-espèces et justification scientifique des noms donnés par le naturaliste.

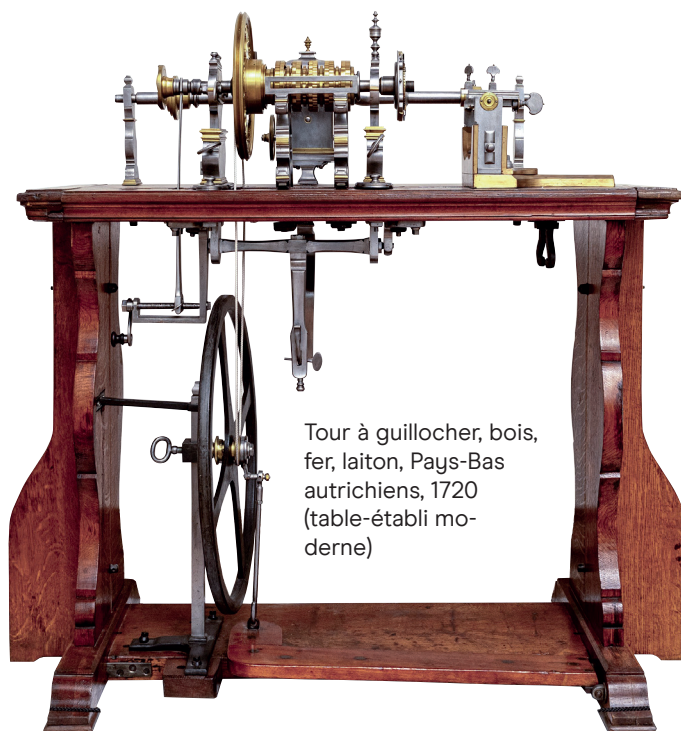


Service du duc d'Orléans : écuelle à bouillon, porcelaine tendre, Manufacture de porcelaine de Tournai, 1787-1792

Exemple de mécanisation de la production artisanale, le tour à guillocher était utilisé pour décorer des surfaces en métal, en ivoire ou en bois. Ce décor très raffiné, et très compliqué à réaliser à la main, était souvent en forme de rosace comme on peut le voir sur cette petite clé à remonter les montres. Elle est réalisée en pomponne, un alliage à base de cuivre destiné à imiter l'or, inventé par deux orfèvres au 18^e siècle.



Clé de montre, pomponne guillochée,
France (?), 1780-1800



Tour à guillocher, bois,
fer, laiton, Pays-Bas
autrichiens, 1720
(table-établi mo-
derne)

L'horlogerie connaît également de nombreux progrès techniques. Les mécanismes s'affinent et se précisent et l'aiguille indiquant les secondes apparaît en 1776. Ces progrès passionnent à tel point que les mécanismes sont parfois laissés apparents afin de pouvoir les observer. On ajoute également des calendriers, l'heure solaire, les phases de la lune, le zodiaque, etc.

Cette horloge possède un cadran sur lequel sont indiqués les mois du calendrier révolutionnaire (brumaire, frimaire, nivôse, etc.). La deuxième pendule possède même un cadran décimal, dit « révolutionnaire » à côté du cadran duodécimal, qui correspond au calendrier grégorien. En effet, le système décimal universel, instauré par décret le 24 novembre 1793, prévoyait également la division de la journée en dix heures de cent minutes et la semaine en dix jours. Ce nouveau système de mesure du temps calqué sur le nouveau système métrique (1 litre = 100 cl), s'est avéré trop compliqué pour calculer le temps. Il a été aboli un an plus tard.



Pendule squelette révolutionnaire,
L. Ridet (horloger) et J. Coteau
(émailleur), marbre blanc, bronze
doré et émaillé, Paris, 1796



Pendule squelette révolutionnaire, Bis-
son (horloger) et J. Coteau (émailleur),
marbre blanc, bronze doré et émaillé,
Paris, 1793-94

Cette pendule est présentée dans nos
salles « Instruments de précision ».

COMMERCE MONDIAL ET COLONISATION

Dans un monde qu'on connaît de mieux en mieux suite aux expéditions maritimes -souvent à la demande d'un monarque- et au développement des colonies, le commerce mondial s'amplifie. Des produits comme le café, le thé, le cacao, le sucre ou les cotonnades sont particulièrement appréciés en Europe par les classes aisées. Les ports fonctionnent à plein régime pour accueillir les navires affrétés par les différentes Compagnies qui importent les aliments, les matériaux et les différents objets issus des terres lointaines. Mais cette demande sans cesse croissante aura des conséquences néfastes sur les populations locales et entraînera le développement de l'esclavage à grande échelle.



Théière, argent, bois noirci, S.J.
Moreau, Gand, 1735

DOCUMENT

LA PÉROUSE, *Voyage de Lapérouse autour du monde*, Paris, 1797 (édition 1831), p. 203-204

Les Chinois font avec les Européens un commerce de cinquante millions, dont les deux cinquièmes sont soldés en argent, le reste en drap anglais, en calin (alliage de plomb et d'étain, utilisé pour faire des boîtes à thé) de Batavia ou de Malac, en coton de Surate ou du Bengale, en opium de Patna, en bois de santal, et en poivre de la côte de Malabar. On apporte aussi d'Europe à la Chine quelques objets de luxe, comme les glaces de la plus grande dimension, montres de Genève, corail, perles fines; mais ces derniers articles doivent à peine être comptés, et ne peuvent être vendus avec avantage qu'en très petite quantité. On ne rapporte en échange de toutes

ces richesses que du thé vert ou noir, avec quelques caisses de soie écrue pour les manufactures européennes. Je ne compte pour rien les porcelaines qui lestent les vaisseaux, et les étoffes de soie qui ne procurent aucun bénéfice. Aucune nation ne fait certainement un commerce aussi avantageux avec les étrangers, et il n'en est point, cependant, qui imposent des conditions aussi dures, qui multiplient avec plus d'audace les vexations, les gênes de toute espèce ; il ne se boit pas une tasse de thé en Europe qui n'ait coûté une humiliation à ceux qui l'ont acheté à Canton, qui l'ont embarqué, et ont sillonné la moitié du globe pour apporter cette feuille dans nos marchés.

Jean-François de Galaup, comte de la Pérouse (1741-1788) est un explorateur français. En 1785, Louis XVI le charge d'une grande expédition dans les océans Pacifique et Indien. L'objectif est de découvrir des nouveaux espaces géographiques et de rencontrer de nouvelles terres. Il est accompagné de nombreux scientifiques. Son livre, publié à titre posthume en 1797, décrit les terres et les peuples rencontrés.

Cet extrait décrit les relations commerciales entre la Chine et l'Europe. Les Chinois exportaient du thé, de la soie et de la porcelaine. En échange, l'Europe leur distribuait des biens issus d'autres contrées orientales mais aussi des objets de luxe fabriqués en Europe comme des miroirs, des montres de Genève et des perles. L'auteur souligne le déséquilibre commercial entre la Chine et l'Europe : les échanges commerciaux ne sont pas de la même qualité à cause des restrictions imposées par la Chine. Le texte dénonce aussi les mauvaises conditions de travail des marchands.



Vêtement d'intérieur, toile imprimée, Inde (?), vers 1780

OBJETS

Ce casaquin, sorte de veste tombant sur le dessus de la jupe, témoigne de ce commerce mondial. Il a été réalisé avec une cotonnade, soit un tissu de coton imprimé originaire de l'Inde, alors colonie britannique. Ce type de tissu avait beaucoup de succès car il était bien plus souple et léger que les tissus utilisés dans nos régions. Le casaquin est d'ailleurs un habit d'intérieur qu'on porte chez soi, dans l'intimité, quand on peut retirer l'encombrante robe à la française portée à l'extérieur.

Cette tasse à chocolat se reconnaît à sa taille : elle est très allongée de façon à pouvoir contenir la mousse du chocolat. Elle montre l'importance de cette nouvelle boisson pour laquelle on crée une forme de tasse particulière. Son décor de chinoïseries montre que l'influence orientale touche également les artistes qui y trouvent une grande source d'inspiration. Ce type de décor était fort à la mode au 18^e siècle.

Gobelet à chocolat à décor de chinoïseries, porcelaine dure, J.G. Höroldt (peintre), Manufacture de porcelaine de Meissen, vers 1730



Cependant les artistes ne connaissent pas toujours les paysages et les décors réels de l'Orient. La représentation est donc parfois très approximative, voire complètement fantaisiste, comme dans cette toile peinte, destinée à remplacer des tapisseries, réalisée à Bruges. Si on y retrouve quelques éléments caractéristiques du costume chinois de l'époque des Qing (1644-1912), la nature avec ses cocotiers, le laurier et le perroquet semble plus caractéristique de l'idée qu'on a de « l'exotisme ».

L'Odorat, huile sur toile, P. Ledoux, Bruges, seconde moitié du 18^e siècle

Le commerce international génère d'importants profits qui incitent des armateurs et des entrepreneurs à tenter leur chance à l'autre bout du monde, le plus souvent au détriment des populations locales. Le développement de ces industries comme les plantations de canne à sucre ou de coton, par exemple, entraînent l'intensification de l'esclavage. Des millions d'Africains sont envoyés par bateau vers les Caraïbes et l'Amérique pour y être exploités comme esclaves. Leurs souffrances et leurs terribles conditions de vie et de travail poussent les philosophes des Lumières à protester bruyamment et à lutter pour l'abolition de l'esclavage.

DOCUMENTS

RAYNAL, G.-T., *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, Amsterdam, 1770, II, p. 260-261, III, p. 140-141

Tous les peuples de l'Europe qui ont doublé le cap de Bonne-Espérance ont cherché à fonder des grands empires en Asie. Les Portugais qui ont montré la route de ces riches contrées, ont donné les premiers l'exemple d'une ambition sans bornes. Peu content de s'être rendus les maîtres des îles dont les productions étaient précieuses, d'avoir élevé des forteresses partout où il en fallait pour mettre dans leur dépendance la navigation de l'Orient, ils voulurent donner des lois au Malabar, qui partagé en plusieurs petites souverainetés jalouses ou ennemies les unes des autres, fut forcé de subir le joug. Les Espagnols ne montrèrent pas d'abord plus de modération. Avant même d'avoir achevé la conquête des Philippines qui devaient former le centre de leur

puissance, ils firent des efforts pour étendre plus loin leur domination. Si depuis, ils n'ont pas assujéti le reste de cet immense archipel ; s'ils n'ont pas rempli les lieux voisins de leur fureurs, il faut chercher la cause de leur inaction dans les trésors de l'Amérique qui sans assouvir leurs désirs ont arrêté toutes leurs vues. (...)
La liberté des Indiens eut la même destinée que leurs propriétés. Ceux qui furent esclaves du gouvernement et qu'on employa aux travaux inséparables des nouveaux établissements furent mal nourris, mal vêtus. Lorsqu'on n'eut plus d'occupation à leur donner, ils furent accordés aux particuliers dont les fiefs manquaient de cultivateurs. (...)
Le traitement réglé pour ces malheureux était insuffisant. On les tenta par des avances que leurs besoins leur fit accepter. Dès lors, ils se trouvèrent engagés pour la vie, parce qu'ils n'avaient droit de se retirer qu'après avoir payé les dettes qu'ils avaient contractées, ce que leur pauvreté les mettait hors d'état de faire.

Guillaume-Thomas Raynal (1713-1796) est un philosophe des Lumières. Son *Histoire politique* est très intéressante pour les descriptions géographiques et les informations sur la vie quotidienne des peuples mais il y dénonce aussi la cruauté des colonisateurs européens envers les populations indigènes et l'esclavage. Il revendique clairement la fin des colonies et de l'esclavage en prônant la justice et l'égalité pour tous.

VOLTAIRE, *Essai sur l'histoire générale et sur les mœurs et l'esprit des nations depuis Charlemagne jusqu'à nos jours*, 1757, chapitre 152

On comptait, en 1757, dans la Saint-Domingue française, environ trente mille personnes, et cent mille esclaves nègres ou mulâtres, qui travaillaient aux sucreries, aux plantations d'indigo, de cacao, et qui abrègent leur vie pour flatter nos appétits nouveaux, en remplissant nos nouveaux besoins, que nos pères ne connaissaient pas. Nous allons acheter ces nègres à la côte de Guinée, à la côte d'Or,

à celle d'Ivoire. Il y a trente ans qu'on avait un beau nègre pour cinquante livres ; c'est à peu près cinq fois moins qu'un bœuf gras. Cette marchandise humaine coûte aujourd'hui, en 1772, environ quinze cents livres. Nous leur disons qu'ils sont hommes comme nous, qu'ils sont rachetés du sang d'un Dieu mort pour eux, et ensuite on les fait travailler comme des bêtes de somme ; on les nourrit plus mal ; s'ils veulent s'enfuir, on leur coupe une jambe, et on leur fait tourner à bras l'arbre des moulins à sucre, lorsqu'on leur a donné une jambe de bois. Après cela nous osons parler du droit des gens !

Dans cet ouvrage publié en 1756, Voltaire (1694-1778) est encore plus virulent par rapport à l'esclavage. Saint-Domingue est une colonie française dans les Caraïbes. Sa production repose principalement sur le cacao, le café et le sucre et ce sont des personnes réduites en esclavage qui assurent l'essentiel de la production. La France les achète en Afrique pour ensuite les exploiter et les faire travailler dans d'atroces conditions. Leur espérance de vie était très courte. Voltaire dénonce le comportement inhumain et hypocrite des colonisateurs. Il milite pour l'abolition de l'esclavage.

OBJET

Cette théière, objet utilisé régulièrement, témoigne de la banalisation de l'esclavage. Sans doute sous l'inspiration de l'origine exotique du thé, elle présente un dragon en guise de bec verseur et une anse en bois ornée d'une tête d'Africain. Celui-ci porte des boucles d'oreilles et un carcan autour du cou, entre la représentation du bon sauvage et celle de l'esclave.



Théière, argent, bois noirci, S.J. Moreau, Gand, 1735

LISTE DES OUVRAGES CITÉS :

- BUFFON, Georges-Louis Leclerc, *Histoire naturelle générale et particulière, Histoire naturelle des oiseaux*, Paris, 1749-1789
- DE FÉLICE, F.-B., *Encyclopédie ou dictionnaire universel raisonné des connaissances humaines*, 1770-1780
- DIDEROT et d'ALEMBERT, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts des Lettres et des Métiers*, Paris, 1751-1772
- GILLIERS, J., *Le cannameliste français ou nouvelle instruction pour ceux qui désirent apprendre l'office*, Nancy-Paris, 1768
- KANT, E., *Réponse à la question : qu'est-ce que les « Lumières » ?*, 1784
- LA PÉROUSE, *Voyage de Lapérouse autour du monde*, Paris, 1797 (édition 1831)
- RAYNAL, G.-T., *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, Amsterdam, 1770
- SIEYÈS, E.-J., *Qu'est-ce que le Tiers-État ?*, 1789
- VAUBAN, *Projet d'une Dîme Royale*, 1707
- VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique portatif*, Genève, 1764
- VOLTAIRE, *Essai sur l'histoire générale et sur les mœurs et l'esprit des nations depuis Charlemagne jusqu'à nos jours*, 1757

COLOPHON

UN PROJET DU SERVICE AUX PUBLICS / DIENST PUBLIEK

Editeur responsable : Géraldine David (Directrice générale)

Texte français : Brigitte Fossion, avec la collaboration de Chloé Debeaulieu

Texte néerlandais : Kristien De Henau

Relecture : Stéphane Colin, Klara Herremans

Photos KMKG-MRAH

Mise en page : Isabelle Hodiaumont

Images © MRAH